

Image not found or type unknown



Mise à la porte par mon compagnon

Par **bienfait45**, le **03/02/2009** à **09:31**

Bonjour,rrnJe vis maritalement depuis 7 ans avec mon compagnon propriétaire de sa maison.rnIl veut mettre un terme à notre vie commune.rnrnJ'ai trouvé une location et suis d'accord pour partir.rnMais, il refuse de faire une liste de mes biens personnels, tout ce qui est chez lui est sensé lui appartenir.rnrnD'autre part, Je suis malade (cancer, hypertension, angine de poitrine, diabète).rnJe dois subir une nouvelle intervention chirurgicale suite à mon cancer.rnrnMon compagnon ne veut pas que je reste chez lui jusqu'à cette intervention.rnJe déménage à 400 kilomètres et aucun chirurgien ne voudra reprendre le travail fait par un confrère dans le cadre de cette lourde pathologie.rnOn m'a dit que j'étais en droit de déposer plainte pour abandon de personne vulnérable. Est-ce exact?rrnMerci de votre réponse.rnrnCordialement.